LES TERRITORIAUX DU BOUCAU

06 76 29 92 02

CGT TERRITORIAUX
BOUCAU
SERVICE TECHNIQUE

Boucau, le 29 juin 23

A Monsieur le Maire, Président du CCAS,
Mairie de Boucau

Monsieur le Maire, Président du CCAS,

Le ministre de la fonction publique vient d'annoncer pour le 1 er juillet, une augmentation de la valeur du point d'indice de 1,5%. Cette augmentation est très loin de couvrir la perte de pouvoir d'achat subit par tous les salariés.

La CGT se bat pour une augmentation immédiate du point d'indice de 10%.

- L'ouverture urgente de réelles négociations portant sur le rattrapage des pertes et sur la revalorisation des grilles et la reconnaissance des qualifications.
- La mise en place sans délai d'un mécanisme d'indexation de la valeur du point sur l'inflation.
- L'augmentation générale des traitements.
- L'égalité salariale femmes-hommes, mesures essentielles pour lutter contre l'inflation, et financer les retraites.

Dans le cadre de l'annonce faite par le Ministre, une autre mesure a été annoncée pour cette année.
À savoir la mise en place d'une prime « pouvoir d'achat » pour les agents touchant moins de 3250 € bruts par mois.

Cette prime peut être attribuée à hauteur de 800 € bruts. Une délibération du conseil municipal, et du conseil d'administration est nécessaire.

Dans le contexte actuel, de forte perte de pouvoir d'achat,
Nous demandons la mise en place de cette prime pour tous les agents du CCAS, et de la Mairie.

Dans l'attente d'une réponse, ou d'une rencontre, nous vous adressons, Monsieur le Maire, Président du CCAS nos sincères salutations.

Le Bureau Syndical